

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE-FORGE ANNONCE UN PLAN DE DEPLOIEMENT DE SON STABLECOIN EUR COINVERTIBLE SUR LE RÉSEAU SOLANA

---

### Communiqué de presse

Paris, le 20 septembre, 2024

**Société Générale-FORGE (SG-FORGE) va intégrer le stablecoin EUR CoinVertible (EURCV), conforme à la réglementation MiCA, sur le réseau de Solana. Cette intégration permettra d'offrir aux utilisateurs un accès plus rapide, plus efficace et moins coûteux aux paiements numériques et aux applications de finance décentralisée (DeFi).**

En déployant son stablecoin EUR CoinVertible (EURCV) sur Solana, **SG-FORGE entend améliorer l'expérience utilisateur sur diverses plateformes DeFi, solutions de paiement et autres applications décentralisées.** Le réseau Solana se distingue par sa capacité à gérer des dizaines de milliers de transactions par seconde (TPS), ce qui en fait l'une des blockchains les plus rapides du secteur. Le réseau offre l'évolutivité nécessaire pour soutenir l'adoption à l'échelle globale des actifs numériques, tout en maintenant de faibles coûts de transaction, un élément essentiel pour les stablecoins utilisés dans les paiements quotidiens et les envois de fonds transfrontaliers.

Cette intégration va permettre aux utilisateurs d'envoyer, de recevoir et d'échanger des stablecoins avec des coûts limités et une finalité de transaction quasi instantanée, des attributs cruciaux pour favoriser une adoption plus large des stablecoins.

A travers la distribution de l'EURCV sur Solana, **les utilisateurs pourront bénéficier :**

- **de frais de transaction limités** : les frais de transaction sont équivalents à une fraction de centime, permettant des micropaiements transparents ;
- **de transactions ultra-rapides** : les transactions sont finalisées en quelques secondes, un avantage pour les cas d'utilisation en temps réel tels que les paiements et les échanges décentralisés (DEX) ;
- **d'un réseau évolué** : l'infrastructure de Solana s'est avérée capable de prendre en charge une adoption massive sans compromettre la vitesse ou l'efficacité.

Le déploiement de l'EURCV stablecoin (EURCV) sur Solana permettra également d'**élargir ses cas d'utilisation au sein de l'écosystème DeFi.** Les utilisateurs pourront utiliser le stablecoin pour fournir des liquidités et pour d'autres activités financières décentralisées. Par ailleurs, les développeurs de l'écosystème Solana pourront créer de nouvelles applications DeFi qui bénéficient de la stabilité du stablecoin EURCV, adossé à des actifs de premier plan.

*“ Le déploiement de l'EURCV au sein de l'écosystème Solana marque une nouvelle étape dans la croissance de SG-FORGE. La combinaison du réseau haut débit de Solana et de la robustesse de notre stablecoin ouvrira de nouvelles possibilités à la fois pour les utilisateurs particuliers et les acteurs institutionnels de l'écosystème DeFi.”* a déclaré **Jean-Marc Stenger, Directeur général de Société Générale-FORGE.**

« Nous sommes ravis d'accueillir Société Générale-FORGE et son stablecoin EURCV dans l'écosystème Solana. Les stablecoins sont un élément clé du paysage DeFi, et l'introduction d'EURCV, conforme à la réglementation MiCA, sur Solana apportera une nouvelle option puissante aux utilisateurs à la recherche de rapidité, d'efficacité et de stabilité », a déclaré **Nick Ducoff, Head of Institutional Growth, Solana Foundation**.



Le livre blanc EURCV MiCA est disponible [ici](#).

**Contacts presse :**

**SG FORGE** – Agence de presse Ballou

Caroline de Frias, Astrid Amegnran, Thomas Duporge

+33 1 42 22 24 10, [sg-forge@balloupr.com](mailto:sg-forge@balloupr.com)

**Société Générale**

Sarah Cohen Lippe, +33 1 58 98 51 91, [sarah.cohen-lippe@socgen.com](mailto:sarah.cohen-lippe@socgen.com)

**Société Générale-FORGE**

Société Générale-FORGE, filiale intégrée et régulée du groupe Société Générale, est agréée en tant qu'entreprise d'investissement et autorisée à fournir des services d'investissement MiF 2 sous la supervision de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et le contrôle de l'Autorité des marchés financiers (AMF), agréée en tant qu'établissement de monnaie électronique par l'ACPR, et enregistrée et agréée en tant que prestataire de services sur actifs numériques (PSAN) auprès de l'AMF.

Société Générale-FORGE a construit une plateforme ouverte, sécurisée et de niveau institutionnel pour les opérations sur actifs numériques, soutenue par une sécurité de niveau bancaire et une conformité réglementaire. Les solutions et actifs numériques développés par SG-FORGE sont conformes au modèle de place d'interopérabilité et de sécurisation open source CAST.

Pour plus d'informations : [www.sgforge.com](http://www.sgforge.com) et [www.cast-framework.com](http://www.cast-framework.com).